



Le 23 juin, on célèbre LA FÊTE NATIONALE à Saint-Lambert-de-Lauzon!



La Fête nationale du Québec à Saint-Lambert-de-Lauzon, une grande célébration familiale qui permet à nos citoyens de se rassembler pour fraterniser et souligner la fête des Québécois et des Québécoises.

LES ACTIVITÉS DU 23 JUIN AU PARC ALEXIS-BLANCHET

17 h Venez manger un bon hot-dog servi par les membres du CLUB ARAMIS!
Musique d'ambiance avec DJ Sébastien Paradis.

17 h à 22 h

LES JEUX GONFLABLES
KILIMANDJARO (4 ans et plus)
DOUBLE DÉFI (8 ans et plus)
AÉROPORT (3 à 7 ans)



17 h 30 DISCOURS PATRIOTIQUE ET HOMMAGE AU DRAPEAU

17 h 30 à 20 h 30
Maquillage et distribution de drapeaux.

**MAQUILLAGES THÉMATIQUES
À LA FÊTE NATIONALE PAR
L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR**



18 h 30 à 20 h 30

SCULPTEUR DE BALLONS

M. Petit réalise sous vos yeux une multitude de sculptures de ballons impressionnantes (princesse, singe, poisson, super héros, bracelet, fleur...). Le regarder est un spectacle.

18 h à 19 h

MAGIE AMBULANTE sur le site avec **BILLY et MANU**

19 h 15

BILLY ET MANU, SPECTACLE DE MAGIE

Fidèles à leur habitude, c'est avec finesse, humour et habileté que Billy et Manu vous offrent des numéros spectaculaires et colorés. Transformations, apparitions, disparitions, lévitations sont à prévoir dans ce spectacle interactif où la participation du public est constamment sollicitée.

20 h 30

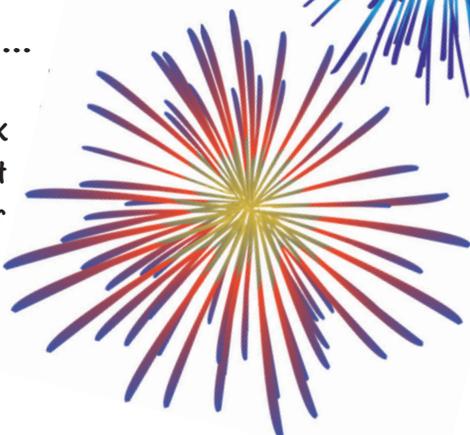
Spectacle hommage à la musique québécoise.

**CHANSONNIER HOLIAM AVEC
DJ SÉBASTIEN PARADIS**



Et la fête continue...

Dès 22 h, des feux d'artifice illumineront le ciel pour le plaisir de toute la famille!



INFORMATION À RETENIR POUR LA FÊTE NATIONALE

Prenez note que les structures gonflables et les feux d'artifice seront annulés en cas de pluie.

Par mesure de sécurité, nous demandons aux gens d'acheter leurs boissons (alcoolisées ou non) sur le lieu des activités.

Ce programme est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec, du Mouvement national des Québécois et Québécoises et de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Information : Service des loisirs et de la vie communautaire, 889-9715.

DU 22 AU 25 AOÛT 2019

2^e ÉDITION
Festival de la Rentrée
SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

PRÉSENTÉ PAR
LEBOUR CONSTRUCTION

Après une première édition rassembleuse et digne des grands événements, le comité organisateur du Festival de la Rentrée inc. à Saint-Lambert-de-Lauzon est fier de vous inviter à participer à la deuxième édition qui se tiendra du 22 au 25 août 2019.

Avec la participation extraordinaire que nous avons connue l'an dernier, nous poussons encore plus loin notre offre cette année en proposant une expérience haute en couleur.

Dès la fin du dernier festival, nous avons commencé à préparer le prochain, celui de l'été 2019. Nous en sommes déjà à quelques mois de préparation pour offrir le meilleur à nos citoyens :

- Groupes de musique populaires et entraînants
- Chapiteau plus grand permettant l'ajout de 100 places assises pour le super-spectacle du samedi soir, passant de 400 à 500 personnes
- Contrat de sonorisation avec les meilleurs techniciens en Beauce
- Zone famille avec jeux gonflables le samedi et le dimanche
- Marché public à l'extérieur, à l'entrée du site, présenté le samedi et le dimanche
- Ajout d'une soirée supplémentaire pour offrir aux entrepreneurs beaucerons l'occasion de réseauter le jeudi 22 août
- Cantine mobile sur place toute la durée du festival

Bref, nous avons travaillé fort pour dénicher les meilleurs acteurs du divertissement afin d'assurer le succès de cet événement.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS ■ Nous sommes encore à la recherche de bénévoles qui souhaitent prendre part à notre magnifique événement. Vous êtes intéressé? Écrivez-nous à festivaldelarentree@gmail.com.

Nous espérons de tout cœur que vous ferez partie de l'aventure avec nous pour cette deuxième édition du festival. Suivez-nous sur notre page Facebook à [festivaldelarentree](https://www.facebook.com/festivaldelarentree) pour connaître tous les détails de la programmation.

Le comité organisateur : Dominic Aubert, Claudia Bolduc, Dave Bolduc, Claude Carrier, Marie-Anne Courchesne, Jonathan Leclerc et Guillaume Mercier



**Club
de lecture
d'été
TD
2019**

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada

**À vos
marques,
prêts, lisez!**

Viens à la bibliothèque
pour t'inscrire au
Club de lecture
d'été TD



Cet été, les enfants sont invités à trouver, à explorer et à partager leurs passions! Grâce aux livres et aux activités du club, ils pourront plonger dans des univers qui les fascinent, en explorer de nouveaux, et découvrir que leurs passions ont le pouvoir de les transformer, ainsi que leurs amis et leur entourage.

Stimulant et amusant à la fois, le Club de lecture d'été TD transmet le goût de la lecture aux jeunes à l'aide d'activités, de jeux, de défis et d'aventures autour du livre. Il contribue directement au maintien et au développement de leur habileté de lecture tout au long des vacances.

Nous invitons les enfants de 5 à 12 ans à s'inscrire à la bibliothèque dès maintenant et ainsi obtenir gratuitement une trousse de lecture. Ils pourront également participer à des activités et partager leur passion pour la lecture avec d'autres jeunes. Les activités du club auront lieu du 26 juin au 20 août. Pour plus de détails, rendez-vous au www.mun-sldl.ca.

Ton laissez-passer pour l'été!

ADO BUS 2 POUR 1 6870\$
2 MOIS 2 SERVICES

Valide 7 jours sur 7
Du 1^{er} juillet au 31 août

17 ANS ET PLUS



Message du 137^e Groupe Scout LE BAC

Le Groupe Scout Le Bac tient à remercier tous ses bénévoles qui se sont dévoués pour nos jeunes scouts Castors, Louveteaux, Éclaireurs et Pionniers. Merci pour les réunions hebdomadaires et techniques, où les chansons, les jeux et l'esprit d'équipe ont été à l'honneur! Merci pour ces camps d'automne, d'hiver et d'été dont les jeunes se souviendront toute leur vie!

Félicitations à Nancy Coulombe, notre trésorière, qui s'est mérité le prix Jacqueline Trudel! Merci pour ces cinq années de bénévolat au sein de notre groupe! Ta présence, ton dynamisme et ta générosité sont très appréciés.

Pour tous ceux qui veulent se joindre à notre groupe, jeunes et adultes bénévoles, nous vous donnons rendez-vous au Centre des loisirs de Saint-Lambert-de-Lauzon au mois d'août pour les inscriptions. Surveillez le prochain bulletin La Source.

Information : scouts137lebac@hotmail.com

<https://www.facebook.com/137e-Groupe-Scout-Le-Bac-1931218320535421/>





Caisse de dépôt et placement
du Québec

Le samedi 15 juin, de 10 h à 14 h, venez encourager les petits entrepreneurs de 5 à 12 ans de notre municipalité en achetant leurs produits. L'évènement se tiendra dans le stationnement du réservoir d'eau potable, 1208 rue du Pont à Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette journée leur permet de développer une petite entreprise d'un jour en s'inspirant naturellement de leurs intérêts, passions et nombreuses idées. Voici le lien pour inscrire votre enfant : www.petitsentrepreneurs.ca. On vous y attend!



Zumba ■ Le Service des loisirs et de la vie communautaire vous invite à venir bouger au son de la musique latine et internationale. En famille, seul ou entre amis, peu importe que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, venez bouger à votre rythme au kiosque du parc Alexis-Blanchet les **merdis 11 et 25 juin ainsi que les 9 et 23 juillet, de 19 h à 20 h.**

Plein air Tonus ■ Venez essayer un entraînement musculaire en plein air! Avec Plein Air Tonus, on cherche à atteindre une meilleure endurance musculaire tout en tonifiant le corps en entier. Apportez votre sourire et votre bouteille d'eau au parc Alexis-Blanchet les **mardis 2 juillet et 6 août, de 19 h à 20 h.**

Yoga ■ Expérimentez un moment de relaxation unique en pratiquant le yoga en plein air. Découvrez tous ses bienfaits en profitant d'un moment de détente. Apportez votre tapis, une bouteille d'eau et votre sourire. En famille, seul ou entre amis, peu importe que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, venez vous détendre au parc du Déroit de la Chaudière les **mercredis 19 juin et 17 juillet, de 19 h à 20 h.**

Ces activités sont gratuites et sans inscription. Annulées en cas de pluie.



SOIRÉE MISEZ-JUSTE DE L'ÉCOLE DES PUCES ENCORE UNE BELLE RÉUSSITE!

Nous voulons prendre le temps de remercier tous nos commanditaires ainsi que les gens qui ont participé à notre évènement du 13 avril dernier. C'est avec grand plaisir que nous vous présentons les grands gagnants de nos magnifiques prix. MERCI! MERCI! MERCI!

Les trois grands prix du jeu :

Le troisième prix, un panier-cadeau de Signé M Beauté, a été remporté par Mme Marilène Carpentier; M. Nicolas Bouchard s'est mérité le deuxième prix, deux entrées valides en tout temps pour Noah Spa; et le gagnant du premier prix, un laissez-passer familial au Zoo sauvage de Saint-Félicien, a été remporté par M. Guy Patry.

Mme Marie-Pier Pedneault a gagné le prix de présence de 100 \$ et les *moitiés-moitiés* ont permis à Mme Chantale Camiré de repartir avec la respectable somme de 225 \$.

La gagnante de notre grand prix de la soirée, un bon d'achat de 500 \$ au IGA, est Mme Carole Camiré.

école
des
pûces

Nous tenons à remercier Mme Amélie Côté qui, grâce à ses talents artistiques, a permis de faire peau neuve au logo de l'École des Pûces.



AccèsCité Loisirs

INSCRIPTION EN LIGNE - NOUVEAUTÉ!

Étape obligatoire aux inscriptions en ligne pour la session Automne 2019

Les citoyens qui souhaiteront prendre part à une activité offerte par le Service des loisirs et de la vie communautaire devront obligatoirement se créer un compte, sans quoi, ils ne pourront accéder au formulaire d'inscription en ligne. Afin de faciliter le processus et pour vous assurer que votre compte soit fonctionnel lors des inscriptions, vous devez le créer entre le 1^{er} et le 19 juillet, puisqu'un délai d'approbation s'appliquera. Pour créer votre compte, consulter « Inscription en ligne » sur notre site Web au www.mun.sldl.ca. Pour obtenir de l'information, communiquez au 418 889-9715, poste 2235.

Cinéma en plein air



Le vendredi 12 juillet, à partir de 20 h 45, rendez-vous au parc Alexis-Blanchet pour assister à la représentation du film *Dumbo sous les étoiles*. C'est votre chance de voir pour la première fois ou de revoir ce film fantastique qui a pris l'affiche en mars 2019.

Popcorn et friandises seront vendus sur place au profit de la Maison des Jeunes. Apportez vos chaises de camping, vos couvertures et vos oreillers! L'évènement est gratuit et sans inscription. En cas de pluie, consultez notre page Facebook.

MAISON DES
JEUNES
ST-LAMBERT-DE-LAUZON

Soirée

DISCO

Organisée par les jeunes de la MDJ au profit de leurs activités.

27 JUIN 2019

Pour les jeunes de 10 à 12 ans
(4^e, 5^e et 6^e année de l'année scolaire en cours)

19 h à 22 h 30 au Centre Municipal
1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon

Coût de l'activité 5\$ (Payable sur place)
Cantine avec collations et breuvages sur place
Prix de présence

Il sera possible de venir chercher vos enfants sur les plages horaires suivantes:
21 h 30 / 22 h / 22 h 30.
La signature d'un parent sera obligatoire lors du départ avec leur(s) enfant(s).

MDJStLambert f i



ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS Avec l'herbicyclage!



Par Christian DesAlliers
Technicien en gestion des matières résiduelles
MRC de La Nouvelle-Beauce

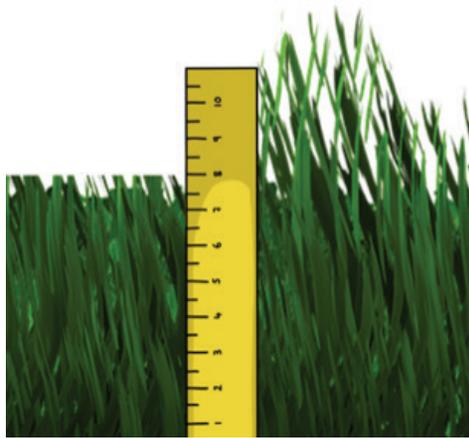


L'herbicyclage consiste à laisser le gazon tondu sur le sol pour l'enrichir de minéraux au lieu de le ramasser. Très simple et idéal pour les jardiniers paresseux, il vous fera gagner du temps pour profiter autrement des journées ensoleillées!

Le processus est tellement rapide et facile que vous vous demanderez pourquoi vous avez ramassé vos rognures de gazon pendant toutes ces années.

ÉTAPE 1 — Passez la tondeuse sur la pelouse sans ramasser le gazon coupé.

- Maintenez la hauteur de la tondeuse à huit centimètres (trois pouces).
- Ne coupez pas plus du tiers de la hauteur du brin d'herbe.
- Pour un meilleur résultat, utilisez une lame déchiqueteuse, que vous pouvez vous procurer dans une quincaillerie près de chez vous.
- Ne coupez pas la pelouse en temps de sécheresse ou de canicule.



ÉTAPE 2 — Appréciez votre travail terminé.

Eh oui, vous avez déjà fini. En laissant les brins d'herbe tondu sur votre terrain, vous permettez au sol de bénéficier des nutriments dont il a besoin et d'augmenter sa résistance aux maladies tout en économisant temps et argent (notamment en frais de collecte d'environ 175 \$ la tonne pour votre municipalité ainsi qu'en achat d'engrais). De plus, la rétention d'eau sera favorisée, donc moins d'arrosage requis.

ÉTAPE 3 — Passez le mot.

Partagez donc la bonne nouvelle autour de vous. Les rognures de gazon ne sont pas des déchets : elles redonnent de la vigueur à votre pelouse sans effort, et ce, gratuitement!

Quant aux jardiniers les plus orgueilleux qui pensent que les résidus de gazon ne sont pas esthétiques, sachez qu'ils seront à peine visibles et se décomposeront rapidement. Ne laissez pas votre voisin avoir une pelouse plus verte que la vôtre parce qu'il a adopté l'herbicyclage et vous, non.

PRÉVENTION INCENDIE Brûlages printaniers : PRUDENCE!



Par Christian Provencher
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Pendant les belles journées du printemps, vous déciderez peut-être de nettoyer votre terrain en brûlant des branches ou des feuilles tombées au sol. Pour ce faire, quelques consignes de sécurité sont à respecter.

- Vous devez en tout temps vous procurer un permis de brûlage auprès de votre municipalité. Vous saurez alors si vous êtes autorisés à effectuer votre brûlage et serez informés des normes à respecter selon le règlement municipal.
- N'utilisez jamais d'accélérateur (essence, huile, etc.) pour allumer ou entretenir le feu.
- Assurez-vous qu'un adulte responsable est toujours présent pour surveiller le feu. Vous devez avoir à portée de main les outils pour éteindre l'incendie.
- Consultez l'indice-o-mètre de la SOPFEU pour connaître les dangers d'incendie en forêt, qui sont particulièrement élevés au printemps. L'indice-o-mètre est disponible au www.sopfeu.qc.ca.
- Choisissez un endroit dégagé, situé loin de la forêt, des bâtiments, des réservoirs de matières dangereuses et des matières combustibles en général. Référez-vous aux règlements municipaux.
- Vérifiez la vitesse et la direction du vent avant d'allumer le feu. Un vent trop important peut rapidement vous faire perdre le contrôle de l'incendie et le propager aux bâtiments environnants ou à la forêt.
- Éteignez le feu complètement avant de quitter les lieux. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de faire pénétrer l'eau efficacement.
- Si vous perdez le contrôle de votre brûlage, contactez rapidement les pompiers en composant le 911.



Si vous avez des questions, communiquez avec votre service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce aux coordonnées suivantes :
418 387-3444 preventionincendie@nouvellebeauce.com



LA RÉCOLTE ET L'ENTRETIEN DU POTAGER

ATELIER SUR LE POTAGER

Le mardi 2 juillet, de 19 h à 21 h, un atelier sur la récolte et l'entretien du potager sera offert à tous par Les Choux Gras, Coopérative de solidarité. L'activité se tiendra au Centre municipal (salle A), 1147 rue du Pont. Un descriptif de l'atelier sera bientôt disponible sur la page Facebook du Service d'entraide et celle de la municipalité. Venez en grand nombre!

Surveillez le bulletin La Source du mois d'août, un dernier atelier gratuit sur le compostage sera annoncé. L'atelier vous est offert gracieusement grâce au Service d'entraide de Saint-Lambert-de-Lauzon en collaboration avec la Municipalité et la Société d'horticulture de Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette initiative est aussi rendue possible grâce à la participation financière du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et du Comité régional pour la sécurité alimentaire.



Le Service d'entraide vous informe



LE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Pour un sixième été, nous avons un jardin communautaire derrière l'ancien presbytère pour les personnes qui ont le goût de jardiner et peu d'espace pour le faire.



Quand vous lirez cet article, les jardiniers auront déjà semé leurs légumes. Venez les voir et jaser avec eux tout au long de l'été. Des tables à pique-nique sont aussi disponibles si vous voulez relaxer et prendre une bouchée au soleil. Nous remercions la Municipalité pour le prêt du terrain.

SERVICE DE POPOTE ROULANTE

Les personnes âgées qui n'ont plus le goût de cuisiner ou l'énergie pour le faire et les personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente, peuvent bénéficier d'un service de popote roulante deux fois par semaine, le mardi et le jeudi au coût de 5 \$ par repas. Un repas chaud complet et équilibré comprenant soupe, plat principal et dessert peut vous être livré à domicile par des bénévoles. Cela vous permet de maintenir une bonne qualité de vie à la maison et d'avoir la visite réconfortante d'un ou d'une bénévole deux fois par semaine. Cela peut aussi vous aider à vivre une meilleure convalescence si vous revenez d'un séjour à l'hôpital. Pour avoir plus d'information et pour vous inscrire, contactez Geneviève au 889-5109. Ne vous gênez pas pour nous téléphoner. Nous cherchons des bénévoles pour faire la livraison à l'occasion.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE LE BAZAR

Il y aura fermeture du comptoir vestimentaire Le Bazar pour la période estivale du 22 juin au 20 août. Dès notre réouverture avec l'horaire habituel le mercredi 21 août, venez habiller vos enfants pour l'école avec nos vêtements d'automne. Le bureau de la coordonnatrice, quant à lui, sera fermé pour les vacances du 27 juillet au 18 août. Pour toute demande urgente, appelez-nous au 889-5109 et laissez un message.

AIDE FINANCIÈRE ET RETOUR À L'ÉCOLE

Vous appréhendez déjà le retour à l'école de vos enfants et tous les frais que cela implique? Vous avez de la difficulté à boucler votre budget durant cette période? Communiquez sans tarder avec la coordonnatrice du Service d'entraide. Après une analyse budgétaire, nous pouvons offrir à ceux qui y sont admissibles, une aide financière pour l'achat des fournitures et manuels scolaires. Pour plus de précisions, téléphonez au 889-5109.

Prochaines activités du Club Fadoq



régions
de Québec et
Chaudière-Appalaches

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 28 mai se tenait l'assemblée générale annuelle. Lors de la prochaine édition du bulletin La Source, vous pourrez consulter la composition du nouvel exécutif.

CIRQUE ÉLOIZE À LA CITÉ DE L'ÉNERGIE DE SHAWINIGAN

Un voyage à Shawinigan vers le 10 août est en préparation pour assister en soirée au nouveau spectacle du Cirque Éloize *Nezha l'enfant pirate* présenté dans un amphithéâtre extérieur tournant, couvert et chauffé. Découvrez l'histoire de Ching Shih, une jeune orpheline confinée à Nezha, l'île aux pirates. Le lendemain, une croisière sur la rivière Saint-Maurice est prévue suivie d'une visite dans la région, puis retour à Saint-Lambert-de-Lauzon. De l'information supplémentaire suivra bientôt. Information : Suzanne Filion, 418 889-0750. Les réservations et le paiement doivent se faire avant le 5 juillet 2019.

NOËL EN AUTOMNE

En collaboration avec le groupe FADOQ de Saint-Étienne-de-Lauzon, le groupe de Saint-Lambert-de-Lauzon a réservé les 6, 7 et 8 novembre 2019 à l'Auberge de la Montagne Coupée à Saint-Jean-de-Matha dans la région de Lanaudière, pour l'activité de Noël en automne. Les détails concernant le coût et le programme du voyage seront précisés lors de la prochaine parution du bulletin en août prochain. Information et réservation : Germain Courchesne, 418 889-0495, ou Francine Dubois, 418 417-0947.

PAUSE ESTIVALE DE QUELQUES ACTIVITÉS

Les activités de VIACTIVE, des cartes et de la danse sont terminées. Les dates de reprise de ces activités seront publiées en août.

DEVENEZ MEMBRE DE LA FADOQ

Si vous souhaitez devenir membre de la Fadoq ou obtenir de l'information concernant la carte de membre, veuillez communiquer avec Suzanne Jean au 418 889-0700.

Vous avez des questions ou des suggestions à faire? Communiquez avec un des membres du conseil d'administration :

Germain Courchesne, 418 889-0495, Francine Dubois, 418 417-0947, Marie Vigneux, 418 889-0255, Suzanne Filion 418 889-0750, Ghislaine Gagné 418 889-0121 ou Yves Tremblay, 581 888-2454.
Courriel du Club Fadoq : fadoq.sldl@gmail.com

Nous vous souhaitons une belle période estivale et au plaisir de vous revoir lors du début de nos activités en septembre prochain.

Germain Courchesne, président

Visite au Domaine Joly-De Lotbinière

Société d'horticulture de Saint-Lambert



« Lieu de découvertes et d'exploration pour les amateurs d'histoire, de nature, d'horticulture, de photographie, de plein air et de marche, le Domaine Joly-De Lotbinière est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus beaux jardins d'Amérique du Nord. »

La visite se déroulera le dimanche le 28 juillet entre 10 h et 14 h. Le départ aura lieu à 9 h au Centre municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon pour permettre le covoiturage. Un guide nous attendra pour la visite qui débutera à 10 h. Activités, concours et kiosques seront au programme. Nous devons allouer trois heures, pour faire une visite assez complète du domaine. Pour le dîner, vous pouvez apporter votre lunch ou vous restaurer sur le site. Nous vous donnerons plus de détails lors de votre inscription. Nous serons de retour au Centre municipal vers 15 h. Le coût du billet est de 18 \$ et l'inscription est obligatoire avant le 10 juillet. Les billets seront en vente auprès des membres ou par téléphone au 418 889-9934 à partir du 24 juin. Nous invitons les membres de la SHSL, les membres Facebook et la population à se joindre à nous pour cette journée.

Le conseil d'administration. : Carmen Tardif, Éloïse Poiré, Lyne Sutherland, Sylvain Lévesque, Alexandra Carrier



Les Filles d'Isabelle

Notre année s'achève. Nous avons travaillé très fort durant l'année pour pouvoir remettre à notre communauté le plus d'argent possible. À commencer par le souper spaghetti tenu le 17 février en collaboration avec les Chevaliers de Colomb. Grâce à cet événement-bénéfice nous avons remis à La Maison de soins palliatifs Le Littoral de Lévis un beau montant de 600 \$, merci à tous et toutes de votre encouragement et de votre présence.

La campagne de la Société canadienne du cancer, par la vente de jonquilles et de bouquets de jonquilles, nous a permis de remettre un beau montant de 2 963 \$ à Saint-Lambert-de-Lauzon, pour un grand total de 80 270 \$ dans le grand Lévis. Merci aux commerces et aux acheteurs de nous avoir encourager. Merci à M. Buteau de nous prêter l'entrée au IGA. Je vous dis à l'an prochain, car vous savez *La Vie est plus grande que le cancer*. Nous contribuons aussi à nos œuvres locales : la Fabrique l'École des Puces, le Service d'entraide, pour ne nommer que ceux-là.

Mon mandat de régente des Filles d'Isabelle se termine. J'ai partagé beaucoup de choses avec vous et avec la communauté. Je vous remercie de votre appui et de votre soutien, tout n'est pas toujours rose, mais j'ai fait de mon mieux pour être à la hauteur de vos attentes. Je laisse avec un petit pincement au cœur, mais satisfaite du travail accompli. Sincèrement je vous remercie du fond du cœur de votre patience et votre amitié à toutes et tous.

Je vous souhaite de passer un merveilleux été dans l'amitié, l'unité et la charité.

Nicole Lacasse, régente



Le Cercle de Fermières présente ses activités



Le Cercle de Fermières Saint-Elzéar était l'hôte du congrès régional de la Fédération 10, Lévis/Lotbinière/Nouvelle-Beauce, le 4 mai dernier. Nous les remercions de leur accueil chaleureux et du travail accompli pour préparer l'exposition regroupant les pièces du Concours d'artisanat textile des CFQ 2018-2019 et celles sous le thème de la créativité.

Notre Cercle s'est classé huitième sur les 32 cercles qui ont participé. Mme Lucille Forgues voit sa pièce de couture mériter le premier prix de 30 \$ et se rendre au jugement provincial. Il s'agissait d'un jeté (pied de lit) selon la technique Quilt as you go, courtepointe réversible. Elle avait également confectionné la serviette de bain (fouta) en tissage et le châle au tricot demandés et Mme Jeanne-Mance Cormier, le bas de Noël en broderie suédoise. Félicitations et merci à toutes les artisanes qui ont participé au concours et à toutes celles qui ont exposé des pièces relevant de la créativité. Au volet artisanat jeunesse, on a pu apprécier les capteurs de rêves réalisés par 12 jeunes filles de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Nous avons reçu le certificat du Cercle par excellence (voir photo ci-dessous) ainsi qu'un certificat de reconnaissance de la Fondation OLO pour le parrainage d'un bébé. Un prix de 30 \$ est allé à Mme Michelle Chouinard, conseillère Communications et Recrutement, pour le Rapport annuel du Cercle.



Sur la photo :
Michelle Chouinard, conseillère Communications et Recrutement;
Lucienne Gilbert, trésorière;
Colette Blais, présidente;
Jacqueline Roy, conseillère Arts textiles de la Fédération et de notre cercle;
Angèle Lambert, présidente de la Fédération.

Notre souper de la fête des Mères du 14 mai dernier, auquel plus de 80 personnes ont assisté, a été un succès. Nous avons élu notre Femme de l'année et lui avons remis une jardinière suspendue. De plus, les Serres Jean Gagné ont fleuri nos tables avec de jolies plantes que nous avons ensuite remises en prix de présence. Merci pour cette belle commandite.

Notre exposition locale des 25 et 26 mai a attiré un bon nombre de visiteurs, ce qui a été grandement apprécié de nos artisanes exposantes.

Notre assemblée générale annuelle du 11 juin, avec l'élection du nouveau conseil et un échange de boutures, a clôturé cette année encore une fois riche en activités de toutes sortes.

Vous êtes nouvelle à Saint-Lambert? Vous venez de prendre votre retraite ou vous désirez agrandir votre cercle d'amies? Pourquoi ne pas vous joindre à nous dès maintenant? Nous avons un local de tissage au sous-sol de l'église, nous offrons des cours et ateliers, un dépannage en artisanat (méli-mélo) le troisième mardi du mois, des conférences et démonstrations diverses à notre rencontre mensuelle. La carte de membre à 30 \$ vous donne droit à 5 revues L'Actuelle, publiées annuellement par les CFQ, et aussi à des rabais dans différents commerces.

Nous serons présentes au Festival de la Rentrée à la fin août et nos activités reprendront le 10 septembre prochain.

Nous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous!

POUR NOUS JOINDRE :

Facebook : Cercle Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon

Blog : www.fermieresstlambert.blogspot.ca

Courriel : fermieresstlambert@hotmail.com

Présidente : Colette Blais, 418 889-0354

Les Chevaliers toujours actifs et engagés en 2019



Il me fait plaisir de vous parler de nos activités passées et à venir. Vous verrez que les Chevaliers sont très engagés dans notre vie communautaire.

Si on recule un peu dans le temps, le 5 mai dernier, nous avons amené des jeunes de l'École du Bac à Saint-Henri dans le cadre du défi sportif régional organisé par les Chevaliers de Colomb du district. Non seulement nos jeunes ont remporté des trophées personnels, mais ils ont décroché deux des trois grands trophées régionaux pour leur école. Félicitations à nos jeunes et bravo à leurs parents qui les encouragent.



Clara Émond, Madison Lemieux, Maëlle Côté, Félix Pagé et Samuel Paré; Arrière plan : Benoît Mathieu, Marcel Bernard et Claude Carrier.

Le 12 mai dernier avait lieu le déjeuner de la fête des Mères, au Centre municipal. Monsieur le maire, Olivier Dumais, nous a gratifié de sa présence ainsi que d'une allocution chaleureuse. À cette occasion, nous avons souligné la *Maman de l'année*, Mme Yvette Gagné (conjointe de M. Florian Bélanger), qui a été enseignante à l'École du Bac pendant de nombreuses années. Elle était entourée de ses enfants, de sa famille et de nombreux citoyens.

Le 8 Juin se tenait l'activité *Je cours pour ma cour*, qui a pour but d'amasser des fonds pour améliorer notre cour d'école. Comme à chaque année, les Chevaliers de Colomb ont donné un coup de main bénévole.

Le 16 Juin aura lieu la Messe Western. Comme à chaque année les Chevaliers de Colomb apportent leur appui en trouvant du financement pour payer les musiciens afin de ne pas altérer la quête destinée à la Fabrique.

En août c'est la fête du soccer. En plus de financer les gilets de nos jeunes, les Chevaliers s'occupent du party hot-dog et participent à la remise des médailles. On sert plus de 900 hot-dogs! Les fonds amassés sont rendus comme toujours au Club de Soccer Saint-Lambert.

Lors du Festival de la Rentrée, les 22, 23, 24 et 25 août, nous aurons une messe gospel sous un chapiteau encore plus grand que l'an passé... toute la logistique de la messe est assurée par nos frères Chevaliers. En plus, nous nous occupons de la bonne marche de l'épluchette et de la vente de hot-dogs.

Et en automne, on soulignera la famille de l'année avec un souper spaghetti.

Comme vous voyez, nous sommes un mouvement très engagé dans notre communauté. Je crois même que la devise municipale *Près de vous, près de tout* pourrait très bien s'appliquer aux Chevaliers de Colomb!

Je vous souhaite de passer un très bel été au nom de tous nos frères Chevaliers.

Benoît Mathieu, pour les communications des Chevaliers de Colomb



Une plante indésirable envahissante

LA BERCE DU CAUCASE EST UNE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE INTRODUITE AU QUÉBEC IL Y A PLUSIEURS ANNÉES EN TANT QUE PLANTE ORNEMENTALE.

Où retrouve-t-on la berce du Caucase ?

La berce du Caucase se retrouve maintenant de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent, en passant par le Saguenay. Elle pousse le long des cours d'eau, en bordure des routes, dans les fossés de drainage routier, sur les terres en friches et dans les sous-bois.



**SIGNALEZ LA
BERCE DU
CAUCASE AU
581 224-6671**

Risques pour l'humain

Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré (dermatites sévères). Cela est dû au fait que la sève contient des photophytotoxines (furanocoumarines), soit des toxines qui sont activées par la lumière du soleil. La peau perd alors son immunité naturelle aux rayons UV, provoquant ainsi des brûlures.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché.

Couvrez les zones atteintes afin d'éviter toute exposition à la lumière du soleil pour une durée minimale de 48 heures. Changez de vêtement et lavez-les seuls afin d'éviter toute contamination croisée de vos autres vêtements.

Dans le cas où vos yeux sont atteints, rincez abondamment à l'eau vive pendant au moins dix minutes puis portez des lunettes de soleil sombres afin de réduire l'exposition à la lumière.

Comment l'éliminer ?

Nous vous conseillons de ne pas tenter d'arracher la berce du Caucase par vous-même, car cela pourrait vous occasionner des brûlures. Contactez plutôt les gens de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase. Les intervenants sont formés et équipés pour pouvoir procéder à ce genre de travaux sans risque de brûlure. En effet, un équipement de protection est nécessaire pour traiter sans danger la berce du Caucase.

Dans la plupart des cas, l'arrachage suffit à éliminer un plant de berce du Caucase. La racine des plants matures doit être sectionnée à environ 20 cm sous la surface du sol. Si les fleurs ou les graines sont présentes, les ombelles doivent être préalablement coupées et mises dans un sac-poubelle pour être jetées. Cela permet d'éviter la propagation des graines sur le site et de créer ainsi une banque de graines dans le sol. Il est à noter que les fleurs peuvent continuer à se développer en graines, même une fois la tige coupée. D'où l'importance de couper les ombelles de fleurs et de les éliminer. Le reste de la plante peut être laissé sur place sans risque de reprise du plant.

Les pesticides sont utilisés dans de rares cas. L'épandage doit se faire à un moment particulier de la croissance de la plante pour être efficace. De plus, diverses normes doivent être respectées, particulièrement en milieu riverain.

Pour plus d'informations
sur la berce du Caucase, visitez le
bercecaucase.com/info.

Utilisation de l'eau potable

Service des travaux publics

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de remplir une nouvelle piscine, de même qu'une piscine gonflable, avec l'eau de l'aqueduc municipal ainsi que de s'en servir pour faire fondre la neige ou la glace ou pour nettoyer une entrée de cour ou le pavage. Nous demandons aux propriétaires possédant un puits personnel, de prendre soin d'afficher la pancarte qui leur a été attribuée de manière à ce qu'elle soit visible de la rue.

Régularisation d'une piscine

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, la régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée entre 20 h et 6 h uniquement pendant les périodes suivantes :

- pour les résidents des numéros civiques pairs :
dimanche, mardi et jeudi
- pour les résidents des numéros civiques impairs :
lundi, mercredi et vendredi

Traitement des pelouses, nouvelles pelouses et plantation de haies

Le propriétaire de nouveaux aménagements de pelouse, tourbe et haie, pourra arroser de 19 h à 21 h pendant 15 jours consécutifs à la suite d'une demande de permis d'arrosage à la Municipalité. Ce permis est gratuit.

NOTEZ QUE L'ARROSAGE DES PELOUSES EST INTERDIT EN TOUT TEMPS.

Arrosage des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre, l'arrosage manuel des fleurs, plates-bandes, jardins et arbustes avec l'eau de l'aqueduc municipal est autorisé uniquement pendant les périodes suivantes :

- pour les résidents des numéros civiques pairs :
dimanche, mardi et jeudi entre 19 h et 21 h
- pour les résidents des numéros civiques impairs :
lundi, mercredi et vendredi entre 19 h et 21 h

Lavage d'auto

Le lavage d'auto est autorisé avec un pistolet arroseur à fermeture automatique.

Lors d'un lavage d'auto, aucune eau ne doit s'échapper du boyau d'arrosage entre les lavages; l'eau peut s'échapper du boyau strictement si elle est orientée en direction de l'auto.

Appréhension d'une pénurie d'eau

Lorsqu'une pénurie d'eau a lieu ou est appréhendée, le maire peut émettre un avis public interdisant, pour une période déterminée, l'utilisation de l'eau potable pour des fins d'arrosage, de lavage d'automobiles ou de régularisation de piscines.

Nouvelles pelouses et piscines gonflables

Le service des travaux publics offre l'arrosage des nouvelles pelouses et le remplissage des piscines gonflables en milieu desservi par le réseau d'aqueduc afin d'économiser l'eau potable. Informez-vous !

ENTRÉES DE SERVICE ET AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

En milieu desservi par le réseau d'aqueduc, lorsque vous réalisez des travaux d'aménagement et de terrassement, veuillez contacter le Service des travaux publics afin de faire ajuster la hauteur de la vanne située à la limite avant du terrain.

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Maire Olivier Dumais
Courriel : maire@mun-sldl.ca
Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246

Conseillers Germain Couture, siège n°1
Renaud Labonté, siège n°2
Dave Bolduc, siège n°3
Geneviève Cliche, siège n°4
Caroline Fournier, siège n°5
Anick Campeau, siège n°6

Hôtel de Ville 1200, rue du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Tél. : 418 889-9715
Télécopieur : 418 889-0660
Courriel : info@mun-sldl.ca
Site web : mun-sldl.ca



Horaires d'été :
Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h à 12 h

Direction générale : Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier

Incendies : Gaétan Lacasse, directeur
Richard Langlais, directeur adjoint

Loisirs et vie communautaire : Donald Lapointe, directeur

Travaux publics : Steeve Veilleux, directeur

Urbanisme et développement économique : Pascale Bertrand, directrice

BIBLIOTHÈQUE 1275, rue des Érables 418 830-9945
biblio@mun-sldl.ca



Horaires d'été :
Du 2 juillet au 1^{er} septembre :
Lundi et mercredi : de 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30
Mardi, jeudi et vendredi : de 13 h à 16 h

CENTRES COMMUNAUTAIRES Centre municipal, 1147, rue du Pont. 418 889-0603
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont. 418 889-9675

COUR MUNICIPALE Cour municipale de Sainte-Marie. 1 418 387-2301

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE 1 877 380-3444

POLICE : SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC de la Nouvelle-Beauce 1 418 387-4438
Plaintes sans frais 310-4141
poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION : Pauline Boilard 1 877 380-3444 1 418 387-0404
direction@orhnouvellebeauce.ca

TRANSPORT ADAPTÉ (Société de transport de Lévis) : Benoît Blais. 418 837-2401

CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT- (Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral)
Centre hospitalier. 418 380-8993
CLSC 418 380-8991
Info Santé 811
Urgence détresse. 1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'enfant d'eau 418 889-1200
La Clef des champs. 418 417-1200

ÉCOLE DU BAC. 418 834-2478

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS. 418 889-8662

DÉCHETTERIE. 418 889-8727

**Vous envisagez des travaux de construction ou de rénovation?
Pourquoi ne pas faire votre demande de permis dès maintenant?**

Informez-vous dès aujourd'hui des normes qui seront à prendre en considération pour la réalisation de votre projet et des documents qui devront être fournis avec votre demande de permis. Idéalement, déposez votre demande de permis dès maintenant. Les permis de construction étant valides pour une période d'au moins 6 mois, vous pourrez ainsi réaliser vos travaux en temps voulu sans être stressé par la période de pointe estivale de demandes de permis (mai, juin et juillet) ou par l'appel de votre entrepreneur vous annonçant qu'il devance les travaux.

Avec un simple appel, l'inspecteur pourra vous indiquer quelles sections de la réglementation consulter sur Internet, vous transmettre le formulaire de demande de permis par courriel ainsi que les dispositions réglementaires associées. Vous pourrez par la suite nous retourner votre demande par courriel ou la déposer dans la boîte de dépôt accessible en dehors des heures de bureau. Il est aussi possible de payer votre demande par Internet. N'oubliez pas, chaque municipalité a ses propres normes réglementaires et, à l'intérieur même d'une municipalité, les dispositions peuvent varier en fonction de la zone, de l'usage ou de la présence de contraintes (installation septique, zone inondable, zone à risque de mouvement de terrain, etc.).

www.mun-sldl.ca Développement économique / Les règlements d'urbanisme

LISTE DES ORGANISMES

Alcooliques anonymes835-1631
Association de Baseball Beauce-Nord	Roger Brochu.....581 307-9884
Association de Baseball Lévis-Centre www.draveurs.com
Cercle les Châtelaines	Ginette Fontaine889-9062
Cercle de Fermières	Colette Blais.....889-0354
Chevaliers de Colomb du conseil no 9820	Yoland Rouleau858-0685
Club Aramis889-9589
Club FADOQ	Germain Courchesne.....889-0495
Club de Motoneiges du Rivage	Réjean Rhéaume889-9084
Club de Patinage Artistique de Saint-Isidore	Jacqueline Brousseau.....882-5118
Club de ski de fond889-1963
Club de Soccer	Salvador Angelino.....928-6075
Club Équestre Les Randonneurs	Karine Albert, secrétaire.....933-5192
Comité de gardiennes	Suzanne Filion889-0750
Conseil d'établissement de l'École du Bac	Patricia Maltais834-2478
École des Puces889-9679
Fabrique de Saint-Lambert 839-8264 poste 3441
Festival de la Rentrée inc.	Guillaume Mercier581 984-0606
Filles d'Isabelle	Nicole Lacasse903-0653
Groupe Scout le Bac	Mélanie Santerre.....473-7990
Hockey mineur Beauce-Nord www.rapidesbeaucenord.com
Petit Domicile (Le)889-0950
Service d'entraide	Geneviève Cliche889-5109
Société d'horticulture Saint-Lambert	Élaine Poiré.....889-9934

TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN LA SOURCE

La prochaine édition du bulletin *La Source* paraîtra le 23 août. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 3 juillet à 16 h 30 à loisirs@mun-sldl.ca.

LA SOURCE est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité. Tirage : 2 775

À la municipalité : Donald Lapointe, responsable de la production et de la rédaction
Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales